Groupe de réflexion : formation à la psychothérapie ?

Françoise Labes

L'AFFEP (Association Française Fédérative des Étudiants en Psychiatrie) s'est saisie de l'application de la loi créant le statut de psychothérapeute pour s'émouvoir de l'absence quasi-totale de référence à la psychothérapie au long du cursus de formation. Elle a sollicité la FFP et un groupe de réflexion composé de membres de différentes associations de la fédération a vu le jour. Avec les internes ce groupe tente d'élaborer une réponse à cette demande de formation. L'AFPEP y est représentée par Antoine Besse, Jean-Jacques Bonamour du Tartre et moi-même. C'est l'occasion de rappeler l'importance de l'inter formation telle que nous la concevons et d'affirmer qu'il n'y a pas de position psychothérapeutique sans engagement personnel et sans prise en compte de la dimension du transfert. Nous avons à penser davantage en terme de transmission qu'en terme de formation. Qu'avons-nous à proposer à nos jeunes collègues soumis pour l'essentiel à un discours naturaliste mâtiné d'hygiénisme et de références à la santé mentale positive, avec pour phares le DSM IV et fondAmental ?

N'est-il pas de notre devoir de transmettre cette passion clinique, ce positionnement éthique qui prend en compte le transfert et ne réduit pas le patient à son symptôme, cet acte du psychiatre dont nous ne cessons de défendre la spécificité.